

## POLITIQUE ENVIRONNEMENT 2024

Le GROUPE FONDASOL propose une offre complète de service en matière d'études et d'ingénierie de la construction, réhabilitation et aménagement des territoires, dans de nombreux domaines d'expertise, en France et à l'international : géotechnique, terrassement et géotechnique routière, hydrogéologie, géothermie, géophysique et mesures, géologie et risques naturels, études environnementales / de pollution, contrôle qualité des matériaux, études de structures, pathologie des structures, sciences du bâtiment, BIM, formation...

Se positionner parmi les leaders sur le marché français de la géotechnique, cœur de métier historique du Groupe, et être une référence sur les projets à l'international, constituent autant de fiertés pour le GROUPE FONDASOL et ses collaborateurs.

Les ambitions du GROUPE FONDASOL sont aujourd'hui de rester l'interlocuteur de référence auprès de ses clients en termes d'ingénierie géotechnique, et de devenir l'interlocuteur de la solution unique et globale aux problématiques plurielles de ses clients. L'intégration au sein du Groupe des sociétés SOLROC, PRODETIS et, plus récemment, DEC ENVIRO est un atout supplémentaire pour concrétiser cet engagement, en France et à l'international.

En France, Fondasol a signé la Charte de l'Ingénierie pour le Climat, qui constitue un engagement collectif fort pour contribuer à diminuer l'empreinte carbone du secteur, tant au travers des projets des entreprises que de leur fonctionnement interne. En signant cette charte, Fondasol France s'est engagée à définir et à suivre dans le temps l'évolution de ses pratiques concrètes dans un objectif de diminution de son empreinte carbone.

L'analyse du bilan carbone initial de Fondasol France, réalisé en 2021, priorise la réduction de nos consommations en énergies fossiles (carburants, électricité, gaz), premier poste contributeur en matière d'émission de GES.

Aussi, nous nous engageons à :

- Réduire de 50% nos émissions de GES d'ici 2050, avec une réduction annuelle de 5% jusqu'en 2025, puis de 2% par an par la suite.
- Exploiter la donnée du sol disponible pour optimiser les campagnes d'investigations.
- Electrifier 25% de nos machines de forage d'ici 2030.
- Augmenter le pourcentage de véhicules hybrides ou électriques à 50% d'ici 2035.
- Promouvoir la mobilité douce en augmentant chaque année le nombre de collaborateurs bénéficiant du forfait mobilité durable ou du dispositif Vélotaf, et installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans toutes nos agences.
- Assurer une gestion optimale de nos déchets
- Intégrer des critères environnementaux dans notre politique d'achat.
- Mettre en place des indicateurs de performance clés (KPI) pour suivre la réduction des émissions de GES, le taux d'électrification du parc et l'adoption des pratiques de mobilité durable.
- Identifier et prévenir les risques pour l'environnement.
- Réaliser un bilan carbone chaque année.

Nos actions incluront la formation et la sensibilisation des collaborateurs aux gestes éco-responsables, l'optimisation des trajets et la réduction des déplacements non essentiels, ainsi que la promotion des énergies renouvelables et des matériaux recyclables dans nos projets.

Pour être efficace, l'ensemble du personnel doit s'approprier le Système de Management QSSE. Nous demandons donc à chacun d'adhérer à la présente politique et de s'impliquer dans sa mise en place et son amélioration au cours de chaque affaire et à tout instant.

Le référentiel MASE sur lequel le système de Management QSSE du GROUPE FONDASOL est fondé, garantit aux clients et aux interlocuteurs des prestations conformes à leurs attentes, aux lois, aux exigences légales et aux textes réglementaires en vigueur. Le GROUPE FONDASOL s'engage à l'appliquer et vérifier son application.

La responsabilité pour le maintien du Système de Management QSSE-RSE échoit à la direction.

Montfauvet, le 30 août 2024

Olivier SORIN, Président Directeur Général